



Les Echos de BOHARS

N° 354 - Mars 2011



Jean-Luc Roudaut et les enfants de l'accueil de loisirs ont préparé et présenté leur spectacle: « Le chant des Tam-Tams »...

Les Enfants à la Une



Virginie lit des histoires à la Crèche...



A la bibliothèque, Rénée et Michelle animent les matinées câlines pour les enfants et les assistantes maternelles...

LA POSTE VOUS INFORME

Relais Poste Commerçant

Bohars
PROXY
13 RUE Jean-Michel Huon de Kermadec

Parce que le rythme des Français évolue, La Poste change et s'adapte.

Pour garantir sa présence territoriale et proposer des solutions satisfaisant les principaux besoins de ses clients, La poste installe un relais poste commerçant à Bohars à compter du 1^{er} avril 2011.

Désormais, vous pouvez retrouver l'essentiel des services postaux et des opérations financières de dépannage au relais poste commerçant PROXI à Bohars.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15h30-19h30
Mardi au samedi :8h00-13h30 et 15h30-19h30
Fermé le dimanche

Services disponibles dans votre relais poste commerçant

• Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits Courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance (Hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- Service de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)

• Services financiers (de dépannage)

- Retrait en espèces pour les titulaires de CCP et de livret A dématérialisé (Postépargne) à titre de dépannage, limité à 150€ par période de 7 jours consécutifs et par compte.

Les infos utiles



RÉDACTION DES ÉCHOS



Pour la parution de vos articles dans le prochain « échos », merci de bien vouloir nous les transmettre **au plus tard le 20 mars 2011**, soit en les déposant à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres, mais de préférence par mail à l'adresse suivante :

les-echos@mairie-bohars.fr

HORAIRES ET CONTACTS DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le samedi de 09h00 à 12h00.

☎ 02.98.03.59.63

Site Internet : <http://www.mairie-bohars.fr>

En cas d'incident particulier survenant en dehors des heures d'ouverture de la mairie vous pouvez appeler le 06.75.74.19.24

Adresses mail :

- etat-civil@mairie-bohars.fr
- communications@mairie-bohars.fr
- urbanisme@mairie-bohars.fr
- ressources-humaines@mairie-bohars.fr
- affaires-sociales@mairie-bohars.fr
- secretariat-general@mairie-bohars.fr
- comptabilite@mairie-bohars.fr
- affaires-scolaires@mairie-bohars.fr
- elections@mairie-bohars.fr
- direction-generale@mairie-bohars.fr
- animation-jeunesse@mairie-bohars.fr
- creche@mairie-bohars.fr

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS : ☎ 18

MEDECIN DE GARDE : ☎ 02.98.44.55.55
ou le 15 pour les urgences uniquement.

GENDARMERIE : ☎ 02.98.07.44.68

E.D.F. DEPANNAGES : ☎ 08.10.33.30.29

G.D.F. DEPANNAGES : ☎ 02.98.02.02.22

SERVICE EAU : ☎ 08.11.904.905

N° D'URGENCE EUROPEEN : ☎112

DÉCHÉTERIE DU SPERNOT

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Tous les jours : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 19h00

Le dimanche : 09h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

LA POSTE

Horaires jusqu'au 31 mars 2011

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Fermeture le mercredi

☎ 02.98.03.74.59



CORRESPONDANTS DE PRESSE

➤ **Jean-Paul JOUAN** – Ouest France
06.30.17.12.93
kerouestf@gmail.com

➤ **Jacques BLEUNVEN** – Le Télégramme
06.86.53.11.48
teleg.bohars@laposte.net



Une boîte aux lettres est à votre disposition sur le côté droit de la Mairie.

LA MAISON DE L'ENFANCE

- Crèche halte-garderie « Les Bidourig » :
02.98.47.95.37.

- Centre de loisirs « familles rurales » :
02.98.47.65.12 ou 06.30.99.88.45



- Relais Assistantes Maternelles :
Animatrice : Elisabeth MARGE au 02.98.01.14.04
Le service du relais est ouvert les mardis, jeudis et vendredis matins à Guilers.
le lundi à Bohars au 02.98.01.14.04.
ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h45.

Renseignements
02.98.47.65.12 ou 06.30.99.88.45



CYBERCOMMUNE

A la Grange :

Mardi : 17h-19h
Mercredi : 11h-12h / 15h-18h
Jeudi, vendredi : 16h-19h
Samedi : 13h-15h



☎02.98.47.68.67
bohars@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :



| Période scolaire : | Vacances : |
|------------------------|------------------------|
| Mardi : 14h30-18h00 | Mardi, jeudi et samedi |
| Mercredi : 10h00-12h00 | 10h00 à 12h |
| 14h30-16h30 | |
| Jeudi : 16h30-18h00 | |
| Samedi : 10h00-12h00 | |

☎02.98.03.55.53

FOYER DES JEUNES

Horaires d'ouverture :

En période scolaire :
Mercredi : 14h00-18h00
Vendredi : 17h00-19h00 / 20h00-22h00
Samedi : 14h00-18h00
Hors période scolaire :
Du lundi au vendredi : 13h30-18h30.
Le mardi de 20h00-22h00.

☎02.98.03.05.68

SANTÉ

MEDECINS GENERALISTES



Daniel MESGUEN
21 rue Prosper Salaün
☎ 02.98.47.33.80

Consultations : **sur** rendez-vous, absent le jeudi.

Florence JEZEQUEL
21, rue Prosper Salaün
☎ 02.98.47.00.58

Consultations : **sur** rendez-vous, absente le mercredi.

Rozen TREBAOL
6 rue J.M. Huon de Kermadec
☎ 02.98.47.92.54

Consultations **sans** rendez-vous les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h. **Sur** rendez-vous les après-midi et le samedi matin. Absente le jeudi.

CABINETS INFIRMIERS

Jean-Michel GUILLOSSOU
et Michèle CROCQUEY
4 rue du Kreisker, 7j/7
☎ 02.98.47.55.70 ou 06.81.30.34.56

Caroline PASTOR et Valérie TREBAOL
11 rue Huon de Kermadec, 7j/7
☎ 02.98.47.56.72

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

Eric L'AFFETER et Carole STRICOT
6 rue Jean Michel Huon de Kermadec
☎ 02.98.47.03.17

PHARMACIE

Martine LAURENT
25 rue Place Prosper SALAUN
☎ 02.98.01.11.13
Lundi : 14h00 - 19h30
Du mardi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h-19h30
Samedi : 9h-12h30

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, merci de bien vouloir composer le 32 37.
Vous serez dirigé vers un répondeur automatique et vous pourrez taper les cinq chiffres de votre code postal pour connaître la pharmacie de service.
L'appel sera facturé 34 centimes la minute.

DENTISTE

Françoise BRIAND
27 rue Prosper Salaün
☎ 02.98.47.48.47
9h- 12h et 14h-19h
Fermeture le mardi matin et le jeudi.
Le samedi sur rendez-vous.

PODOLOGUE-PEDICURE

MARINE VILLAR
11 rue Huon de Kermadec
Sur rendez-vous au 02.98.28.75.09

SOCIAL

EQUIPE SOCIALE

Mme GUEGUEN, assistante sociale du Centre
Départemental d'Action Sociale de Lambézellec
☎ 02.98.03.39.52.

Prochaine permanence à Bohars, le 17 mars 2011

A partir de 9h15 et sur rendez-vous.

Cette permanence ne concerne pas les ressortissants
ASA.

A.D.M.R-GUILERS-BOHARS



Aide aux personnes âgées et à la famille

Emplois familiaux et garde d'enfants à domicile

Permanence : 25 rue Abbé de l'Epée à GUILERS (rdc
gauche) le mardi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de
14h00 à 17h00 - Possibilité de rendez-vous.

Tél/Fax : 02.98.07.69.05

MISSION LOCALE

A Brest, 19 place Napoléon III

Accueil et soutien dans le parcours d'insertion pour
les jeunes de 16 à 26 ans

☎ 02.98.47.25.53



PACT FINISTERE

Conseils techniques et études de subventions pour
l'amélioration de l'habitat pour la personne de 60 ans
et plus et l'adaptation du domicile au handicap.

Renseignements : 21 rue Emile Zola à Brest.

☎ 02.98.44.85.76

E-mail : pact-arim-brest@wanadoo.fr

Site web : www.guidehabitat29.com

Etat Civil

NAISSANCES

Margot SOLIMAN
Louane LABBE
Yaëlle GUILLEVIC

DÉCÈS

Marcel FALHUN, 76 ans,
François Joseph HABASQUE, 87 ans,
Marie ABGRALL née LE RU, 86 ans,
Alexandre CABON, 85 ans,
Louise LE LOSTEC née EUCAT, 85 ans,
André BRAMOULLÉ, 90 ans,
Yvonne GUYADER née PELLE, 92 ans,
Lucienne CARNEY née LANDRY, 98 ans,
Jean QUIVIGER, 75 ans,
Suzanne QUEGUINER née SALAÛN, 90 ans,
Madeleine KERNEVEZ née LE ROUX, 77 ans,

Arsène BUREL, 81 ans,
Catherine GLEAU née L'HOSTIS, 80 ans,
Renée BOSSARD née NICOL, 78 ans,
Rosalie KERDONCUFF, 82 ans,
Fernande LE NEN née TRANVOËZ, 86 ans,
Marie LE GALL née CORNEC, 91 ans,
Marie-Anne LE GALL née BIAN, 84 ans,
Audrey LABAT, 17 ans,
Germaine CIREFICE née ROD, 87 ans,
Odette BERNICOT née JOUVIN, 96 ans

Permanence des élus

ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

Des modifications pouvant intervenir dans les permanences, pensez à en vérifier l'exactitude

Samedi 12 mars 2011 : **Chantal CHICAULT**,
adjointe aux sports et à l'animation

Samedi 26 mars 2011 : **Gérard FLOURY**, adjoint
à l'urbanisme et à l'environnement

Samedi 19 mars 2011 : **Anne-Marie FLOCH**,
adjointe aux affaires sociales

Urbanisme

PERMIS D'AMÉNAGER DEMANDÉ

DEVRAND Renaud (division en 3 lots), 165, Roz Vian

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDÉS

- MAGUEUR Cédric (maison individuelle), 14 allée des noisetiers
- MIOSSEC Patrick (transformation du garage en pièce de vie), 4 rue Théodore Botrel
- LE LABOURIER Patrice (modificatif : carpot remplacé par garage), 70 place des chênes

ACCORDÉS

- LASTENNET Gilles (extension d'habitation et démolition d'une buanderie), Mesgouez
- KIMBO Jean-Louis et ESCARMAND Nelly, (modificatif : agrandir le cellier)
- MIOSSEC Patrick (transformation du garage en pièce de vie), 4 rue Théodore Botrel)

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DEPOSEÉS

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • LASTENNET Gilles (changement des menuiseries), Mesgouez • LASTENNET Gilles (abri de jardin), Mesgouez • LE BARS Marcel (clôture), 60 rue de Lez-Huel • HENRY Nolwenn et Pierre (agrandissement d'un vélux), Kéramézec • BUGNY-BRAILLY Laurent (mur de soutènement), 230 allée des Iris • AULAGNIER Denis (clôture), 29 rue Tanguy Malmanche | <ul style="list-style-type: none"> • PENDUFF Jean-Pierre (clôture), 1765 rue du Tromeur • TOULLEC Jean-Michel (bardage du bandeau d'un auvent), 85 allée Park Bihan • CABIC François VERDY Céline (mur de soutènement), 210 allée des iris • LE BEC Jean (changement des menuiseries+ porte de garage), Pen ar Valy |
|--|---|



PROJET D'AMÉNAGEMENT SUR LE SECTEUR DE KÉRAMPPIR

CONCERTATION PRÉALABLE

Le Conseil de Communauté du 28 janvier 2011 ainsi que le Conseil Municipal de Bohars du 25 janvier 2011, ont défini les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation préalable concernant le projet d'aménagement sur le secteur de Kérampir à Bohars.

Le dossier et un registre destiné à recueillir les observations seront tenus à la disposition des personnes intéressées, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux : **du 14 février 2011 au 15 mars 2011 inclus.**

- à Brest Métropole Océane, hôtel de la Communauté, 24 rue Coat ar Guéven à Brest
- à la Mairie de Bohars, 1 rue Prosper Salaün.

Communication de la mairie

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER

L'an deux mil onze, le vingt-cinq janvier, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Etaient présents :

Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :

- Monsieur Jacques BRENEOL (pouvoir à Monsieur Georges LEON),
- Monsieur Patrice FLOC'H (pouvoir à Monsieur Jacques BEYOU),
- Monsieur Yannick GUIZIOU (pouvoir à Madame Caroline MORVAN),
- Madame Christelle ROUSIERE (pouvoir à Madame Chantal CHICAULT),
- Madame Pascale ALBERT (excusée),
- Monsieur Frédéric FASQUELLE (excusé),
- Madame Catherine LE BORGNE (excusée),
- Monsieur Jean-Philippe GOURVES (arrivé en cours de séance).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Jacques LOUARN.

Assistait également à la réunion : Monsieur Alain JEZEQUEL, Directeur Général des Services.

La séance est ouverte à 19 heures 10. Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2010 au vote du Conseil Municipal. Celui-ci n'appelant aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour proprement dit est alors abordé.

1 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX. (Rapporteur : Georges LEON)

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de solliciter une subvention de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, afin de financer diverses opérations envisagées au budget primitif de 2011.

2 – AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER CERTAINES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF. (Rapporteur : Georges LEON)

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'autoriser le Maire à engager diverses dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2011, pour un montant de 4.877,40 € T.T.C.

3 - AVENANT N°2 À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU GYMNASSE DE L'HÔPITAL. (Rapporteur : Chantal CHICAULT)

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le texte d'un avenant à conclure à la convention conclue avec le C.H.R.U. de Brest, relative à la mise à disposition du gymnase de l'hôpital de Bohars, et concernant l'utilisation, par le service des sports de celui-ci des tables de ping-pong disposées dans la salle et appartenant à l'association ATTABLE.

4 – ADHÉSION DE LA COMMUNE À LA CONVENTION DES MAIRES EUROPÉENS ENGAGÉS POUR UNE ÉNERGIE LOCALE DURABLE. (Rapporteur : Chantal CHICAULT)

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'adhérer à la convention des Maires européens engagés pour une énergie locale durable et autorise le Maire à la signer.

5 – PROLONGATION DU CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE JUSQU'EN 2014.(Rapporteur : Georges LEON)

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'approuver le prolongement du contrat urbain de cohésion sociale jusqu'en 2014 et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à ce prolongement.

6 – COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION DU MAIRE.

Le Conseil municipal prend connaissance de la liste des décisions prises depuis la dernière séance dans le cadre de sa délégation permanente.

7 – MODALITES DE CONCERTATION PREALABLE A L'URBANISATION DU SECTEUR DE KERAMPIR. (Rapporteur : Gérard FLOURY)

A la majorité (19 voix pour et 2 voix contre), le Conseil municipal approuve les modalités de la concertation préalable à l'urbanisation de 16 hectares dans le secteur de Kérampir.

8 – RENOUVELLEMENT D'UNE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL AUPRÈS DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES – CENTRE DE LOISIRS DE BOHARS. (Rapporteur : Jacques BEYOU)

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de renouveler la mise à disposition d'un agent de la commune auprès de l'association Familles Rurales - centre de loisirs de Bohars, pour l'année 2011.

9 – Informations diverses.

Jean-Claude KERJEAN informe le Conseil municipal de l'évolution de chantiers communautaires et communaux se déroulant actuellement ou programmés sur Bohars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 55.

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune de Bohars recrute :

- UN RESPONSABLE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU CCAS
- UN AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION A TEMPS NON COMPLET (32,18/35^e)
- UN AGENT POLYVALENT D'ACCOMPAGEMENT PERI SCOLAIRE ET DE RESTAURATION A TEMPS NON COMPLET (12,19/35^e)

Les candidatures (lettre de candidature et curriculum vitae + les 3 dernières fiches de notation) sont à adresser à :

Monsieur le Maire, 1 rue Prosper SALAUN
29820 BOHARS

Avant le 15 mars 2011

(Annonces visibles à l'accueil de la mairie et sur le site emploi-territorial.fr)

ENVIRONNEMENT

- Suite à la mise en place des abris-bus, nous vous rappelons que les trottoirs sont strictement réservés aux déplacements doux (piétons, vélos) et aux personnes à mobilité réduite. Un effort est demandé à tous pour respecter le code de la route.
 - Le stationnement devant les entrées d'école est strictement interdit (*En cas de problème, quelques minutes peuvent sauver une vie*)
 - BMO est intervenu pour effectuer le taillage de haies dans le haut de la rue François Drogou à la demande des éboueurs et des ambulances. Cependant, en temps normal c'est aux riverains de tailler ces haies. Les quelques branchages qui restent sont à enlever par les riverains. Merci de votre compréhension.
 - Encore trop de chiens laissés en liberté, un effort est demandé aux propriétaires pour éviter tout incident.
 - Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de BMO a été chargé de recenser les puits d'eau potable privés sur la commune.
- Nous demandons aux personnes concernées de se faire connaître en mairie.

Festival : « Alô ! Alô ! Alô ! Brasil ! »

Après le stage de confection de cocktails brésiliens, nous vous proposons un :

Stage de confection de bracelets brésiliens, le mardi 15 mars de 9h à 12h à l'espace Roz Valan

A la sortie de ce stage, chaque personne partira avec son bracelet, une paire de boucles d'oreilles et peut-être une bague au doigt... Si vous êtes intéressés, il est demandé une participation financière de 15€ versée directement à Serge Tribotté, formateur et bateleur de profession. Vous aurez des graines qu'il a lui-même ramassées dans la forêt tropicale et transformées par ses soins ou bien achetées à des artisans spécialisés dans les rues de BELEM.

Le stage étant limité à 15 personnes, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Patrice Malgorn au 02.98.48.84.17 ou pmalgorn@yahoo.fr

Avis à tous les chercheurs d'or... En avril, sera prévu un stage d'orpailleur.

Jeunesse

MATCH DE HANDBALL

Le CMJ organise une sortie le vendredi 18 mars pour supporter l'équipe féminine de l'Arvor 29.

Ce sera l'occasion de rencontrer et d'encourager Mayssa Pessoa, la marraine du festival culturel de Bohars "Alô! Alô! Alô! Brasil!"

Coût: 4.75€ inscription en Mairie avant le jeudi 17 mars

Départ à 19h devant le foyer des jeunes



FESTIVAL DU CONTE



Suite au succès du festival Grande Marée avec la prestation maritime d'Olivier Villanove, la Mairie de Bohars propose **aux enfants de 3 à 5 ans** d'assister au conte de Florence Desnouveaux intitulé :

"Les contes du c'est comme ça !! " le mercredi 30 mars à 16h00 à Roz Valan

Sur la base des «contes doudous », la conteuse adapte son répertoire pour les plus grands et s'adapte à leur rythme, à l'humeur du jour et l'attention du moment... Entre les jeux des doigts et les chansons, plusieurs histoires s'installent :

"La moufle", "Randonnées", deux ou trois autres histoires à la carte selon la participation des enfants.

Le nombre de places étant limité à 60, nous vous conseillons de vous inscrire auprès de Patrice Malgorn au 02.98.48.84.17 ou pmalgorn@yahoo.fr.

Entrée : 2€



ECOLE NOTRE-DAME DE LOURDES**BAIGNADE A FERDINAND BUISSON**

Depuis le mois de novembre 2010, les élèves de CE1 se sont rendus tous les mardis à la piscine. Les trajets se sont faits en bus.

La classe était divisée en trois groupes selon le niveau des enfants. Chacun a pu évoluer selon ses possibilités. Cette période de natation a été bénéfique pour tous.

PARTAGE DE LA GALETTE DES ROIS

Vendredi 28 janvier au matin, les enfants des classes de PS et de PS/MS ont invité leurs grands-parents à l'école pour partager la galette des rois.

Grande émotion tant pour les petits que pour leurs aînés lors de l'accueil dans les classes.

Au programme :

-Visite de la classe, explication du projet scolaire par les enfants.

-Récitation de comptines, chant de « J'aime la galette » que les grands-parents ont entonné avec les enfants, présentation d'une danse, et voilà le roi et la reine !

-Partage de la galette (poires-chocolat).

Pour cela, les enfants ont rédigé le texte de l'invitation, ils ont lu la recette avant de réaliser les galettes, ils ont décoré les nappes pour les tables du goûter, ils ont confectionné les couronnes puis mémorisé une petite chorégraphie.

Les réactions des grands-parents :

« C'est formidable de découvrir l'univers de nos petits-enfants, de franchir la porte de leur classe... »

« On reviendrait bien tous les vendredis ! »

« J'ai pris une heure sur ma journée de travail car je ne voulais pas rater cet évènement... »

Ce projet a pour objectif de favoriser les rencontres inter-générationnelles. Les enfants rendront également visite aux personnes âgées de Kéramp à l'occasion de leur carnaval.

Inscriptions année scolaire 2011-2012

La directrice se tient à la disposition des familles pour les inscriptions le mardi après-midi et le vendredi après-midi. Il est également possible de prendre rendez-vous en appelant l'école au 02 98 03 59 27

Portes ouvertes

Samedi 9 avril de 10 h 00 à 12 h 00.



ECOLE PUBLIQUE

La directrice prendra les inscriptions pour la rentrée 2011 le lundi matin et le mardi après-midi ou sur rendez-vous (tél:02.98.03.40.42). Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

Vie associative

LES PETITS LUTINS

L'association organise de nombreuses activités :

En Janvier, les 15 assistantes maternelles de notre Association se sont retrouvées le mardi et le vendredi pour des activités d'éveil collectives à la Maison de l'Enfance. Au programme : séance d'éveil corporel et sensoriel avec Nadine Paul, notre intervenante, toujours accompagnée de Popof, qui nous a proposé des jeux de balles, ballons, jeux avec des bassines, rondes, comptines ; séance de motricité avec le matériel à disposition à la Maison de l'Enfance, séances à la Bibliothèque avec Michèle, Renée et Elisabeth Margé. Nous sommes actuellement à la recherche d'une animatrice spécialisée en motricité pour les tous petits.

Le 14 janvier, nous avons aussi rendu visite aux personnes âgées de Fortin, visite très appréciée : puzzles et pêche à la ligne avec dégustation de galettes ! Et en Février, notre sortie a eu lieu à Kijou Parc.



Nadine Paul et son ami Popof

Les enfants ont adoré !

Depuis plus d'un an, nous nous prêtons régulièrement des jouets, et, pour les renouveler, nous acceptons de recevoir des jouets premier âge en bon état (jusqu'à 3 ans).

Enfin, c'est avec plaisir que nous vous annonçons la date de notre prochaine **FOIRE A LA PUERICULTURE**, qui aura lieu à **l'Espace Roz Valan le 6 novembre 2011**. L'an passé, nous avons réuni plus de 65 exposants et près de 600 visiteurs, et espérons vous compter aussi nombreux cette année.

Contact : Christelle Guardia, Présidente 02 98 47 21 93

ARCHERS DE BOHARS

Les 5 et 6 février 2011, les archers du club ont organisé le **championnat de BRETAGNE** en salle par équipe. Trente-trois équipes venant des quatre départements bretons avaient fait le déplacement pour offrir un niveau de tir très relevé.

Il est certain que les nouveaux murs de tirs parfaitement éclairés installés depuis quelques mois offraient d'excellentes conditions aux archers.

L'équipe junior de RENNES ira jusqu'à réaliser la meilleure performance française, soit 237 points sur les 240 possibles.

Et maintenant, place aux concours en extérieur où plusieurs archers du club vont certainement démontrer leur savoir-faire dans les bois de la région.

CLUB LOISIRS ET DETENTE

L'assemblée générale s'est déroulée à "l'Espace ROZ VALAN" en présence de 84 adhérents. Monsieur le Maire s'est fait représenter par Madame FLOCH et Madame ALBERT. François L'HOSTIS, président, a remercié la municipalité de mettre les différents locaux à la disposition du club. Il a ensuite eu une pensée pour les personnes disparues en 2010 ainsi que pour celles qui ont des ennuis de santé. Jeannine Riézoù a retracé les différentes activités de 2010. André Kerloc'h a détaillé les comptes et le bilan financier qui est équilibré. Jean Le Guen a commenté les photos projetées sur écran des sorties et voyages (entre autres, Alsace et Sicile) et a présenté les projets envisagés pour 2011.

Un goûter a été servi à la fin de la réunion, animé par un groupe de chanteurs et musiciens "Vent d'Iroise" qui a été apprécié du public. Quelques personnes ont même esquissé un pas de danse.

Cette assemblée générale nous a permis de retrouver l'ensemble des adhérents de notre association et de passer d'agréables moments.

Les prochaines sorties sont prévues :

- le mercredi 23 mars dans les monts d'Arrée
- le 20 avril et le 18 mai ainsi que le 21 et 22 juin dans la région de Saint Malo et du Mont St Michel.



LES GODILLOTS



06 84 55 15 75
02 98 03 63 73

email : godillots.bohars@gmmail.com

Programme : Mars 2011

Mardi Bohars. Rendez-vous à 14h au parking du
12 : Kreisker.

Mardi Kéroual La Villeneuve. **Covoiturage 0€**
19 : Rendez-vous à 13h30 du parking du Kreisker
Départ parking de la mairie de Guilers.

Bohars

Mardi Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker.
26 :

Jeudi 14 : Circuit de Saint Sané. **Covoiturage 1€**
Autour de Brest/ Plouzané
Rendez-vous à 13h30 au parking du
Kreisker
Départ à 14h de la mairie de Plouzané.

Jeudi 21 : Bohars
Rendez-vous à 14h au Kreisker.

Jeudi 28: Tréglonou **Covoiturage 1,5€**
Départ à 13h30 du parking du Kreisker
Départ parking du pont de Tréglonou.

Chaque dimanche : Rendez-vous à 8h30 à la Grange.

THEATRE DES MOULINS

Le « Théâtre des Moulins » ne présentera pas son 23^e spectacle en avril prochain. Des dissensions sont apparues au sein de la troupe. Celle-ci a décidé de s'accorder un délai de réflexion jusqu'au mois de septembre. Elle est consciente d'avoir créé un vide dans l'agenda culturel de la commune et comprend la déception de son fidèle public.

Pour les acteurs aussi l'amertume est grande, d'autant plus qu'ils pouvaient « inaugurer » cette année, le nouvel espace de ROZ VALAN, qu'ils appelaient de leur vœux depuis des années. En espérant que l'amour du théâtre l'emportera sur toute autre considération, nous vous donnons rendez-vous au printemps 2012.

ARTS ET LOISIRS

L'exposition de travaux créatifs de l'association Arts et Loisirs aura lieu au foyer communal :

Le samedi 16 avril 2011

De 14 heures à 18 heures

et

Le dimanche 17 avril 2011

De 10 heures à 18 heures

Vie sociale et solidarité

VOYAGE À SAINT GILDAS DE RHUYS

Les personnes préinscrites pour le voyage de Saint Gildas de Rhuy, organisé par le CCAS de Bohars, du 28 août au 5 septembre 2011 sont invitées à confirmer leur inscription en se présentant en mairie avant fin mars, munies de leur avis d'imposition et carte d'identité.

PARRAINAGE SUR LE TERRITOIRE DE BMO

GASPARE, Groupe d'Accompagnement et de Soutien au Parrainage d'Enfants, s'adresse à chacun d'entre nous : familles, parents, enfants, parrains/marraines potentiels et partenaires.

Il permet d'établir un parrainage entre un adulte et un enfant vivant à proximité l'un de l'autre, afin de créer un lien affectif épanouissant et structurant pour l'enfant. Les structures familiales évoluent, les modes de vie des familles changent, et des nouvelles formes d'entraide apparaissent : le parrainage de proximité est l'une d'entre elles.

Basé sur les principes de volontariat, de bénévolat et de confiance, il s'inscrit dans la proximité, par des rencontres régulières et le fait que le parrain (ou la marraine) devienne un proche de l'enfant...

Sur le territoire BMO, GASPARE a vu le jour il y a quelques mois.

D'autres projets de parrainage existent en France. Les bénéfices relationnels apportés à chacun sont largement démontrés :

- Les parents sont soutenus par un tiers responsable avec lequel ils entretiennent un rapport de confiance.

- L'enfant s'enrichit et se construit par la découverte d'autres modes de vie et de nouveaux liens affectifs.

- Le parrain partage des temps privilégiés avec cet enfant et participe pleinement à son épanouissement.

Le rôle de l'équipe GASPARE est de définir un cadre propice à la constitution d'un réseau de personnes intéressées par cette démarche.

Il organise des rencontres collectives et conviviales, des groupes d'échange... Le réseau alimente la réflexion autour du concept de parrainage de proximité et permet d'observer des affinités, créer des liens sociaux...

Parents, parrains, acteurs locaux intéressés par notre démarche, vous pouvez nous contacter pour en savoir davantage :

Nathalie SANKARA-BERNARD, coordinatrice du projet GASPARE

Maison des familles

02 98 33 34 30

06.15.61.51.60

gaspare@udaf-finistere.asso.fr

DES VACANCES AVEC LE SECOURS POPULAIRE

Comme tous les ans, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en famille de Vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de six à dix ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02 98 44 48 90 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

ASSOCIATION VENT DU LARGE

Tu es une fille de 17 ans ou plus. Rejoins-nous pour accompagner les Guides « Vent du Large », jeunes adultes handicapées mentales en camp d'été en Vendée.

Contact : Anne-Marie Stéphan - 44 rue Monte au ciel – 29100 Douarnenez

anne-marie.stephan@mdph29.fr

Pour information

PERMANENCE DES SOINS MEDICAUX

- **Association des gardes médicales brestoises** : 02 98 34 16 64
Zac du Questel, La Cavale Blanche-Brest
Consultations médicales sur rendez-vous
Samedi : de 14h à 20h
Dimanche et jours fériés : de 8h à 20h
- **SOS médecin** : 02 98 34 00 00
Zac du Questel, La Cavale Blanche-Brest
Consultations médicales sur rendez-vous : tous les jours de 20h à 23h
Visites à domicile sur les communes de Brest et Bohars :
En semaine de 20h à 8h
Le week-end : du samedi de 12h au lundi 8h

En bref et en vrac

- Location de vaisselle pour vos anniversaires, réceptions, fêtes familiales.
magali.guiziou@wanadoo.fr, Impasse du Lannoc 29820 BOHARS, **06 62 65 50 22**
- Particulier recherche une personne pour conduire sa fille de 6 ans à la piscine, deux fois par semaine (une heure le lundi et une heure le mercredi)
02 98 84 25 84
- Personne sérieuse ferait heures de repassage sur la commune de Bohars.
02 98 47 71 00
- Femme de ménage expérimentée avec références, recherche heures de ménage et repassage sur Bohars et environs. Chèques emplois-services acceptés.
06 20 90 48 39

ALZHEIMER

Comment aider et accompagner les Aidants ?

Réunion d'information publique

La Maladie d'Alzheimer concerne aujourd'hui plus de 850 000 personnes en France, et chaque année, 110 000 nouveaux cas sont diagnostiqués.

Nombreuses sont également les familles qui ont à leur charge, un malade. En effet, 2/3 d'entre eux vivent à domicile.

Il est important d'en parler et de rencontrer des personnes vivant la même situation.

Pour mieux connaître cette maladie et soutenir les aidants, le CCAS de Plouzané en partenariat avec les délégués de la Mutualité Sociale Agricole du canton de Brest organisent une réunion d'information publique, ouverte à tous, le **jeudi 31 mars 2011, à 20h30**, au Centre Culturel François Mitterrand de PLOUZANE.

Cette réunion sera animée par Nathalie FOURNIER, psychologue à France Alzheimer 29, et Madame Alice GUEVEL, directrice d'accueil de jour.

L'association SOS Amitié, prévention du suicide, participera également à cette soirée.

Venez nombreux vous informer.

UNE VAGUE DE SOLIDARITE S'EMPARE DES PISCINES !

Depuis 2008, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, l'UNICEF et ses partenaires se mobilisent pour faire de **La Nuit de l'Eau** un événement national, ludique, sportif et éducatif. Cette opération caritative a pour objectif de sensibiliser les participants sur la nécessité de respecter l'eau, grâce à des animations festives, éducatives et solidaires.



La ville de Brest participe à la quatrième édition de "La Nuit de l'Eau". Organisée par l'Office des Sports de la ville, le service des activités aquatiques et avec le concours des associations aquatiques brestoises et du lycée Brest Rive-Droite Javouhey, "La Nuit de l'Eau 2011" se déroulera le **samedi 2 avril au soir de 18 h à minuit à la piscine Foch à Brest.**

Venez plonger, jouer, mais aussi apprendre et découvrir les actions de l'UNICEF en faveur des enfants au Togo. Votre présence permettra à l'UNICEF de récolter des fonds afin d'améliorer l'accès à l'eau potable, un élément essentiel à la vie. Tout cela en vous amusant.

Parce que c'est ensemble qu'on y arrivera !
Alors n'oubliez pas votre maillot de bain et venez nombreux !

Infos pratiques :

Date et heure : Samedi 2 avril de 18h à minuit.

Lieu : Piscine Foch à Brest.

Prix : 2€ par enfant, 4€ par adulte, 10€

